

**COMMUNE DE LAPERRIERE-SUR-SAONE
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 JUILLET 2008**

Compte rendu de la précédente réunion : adopté.

APPROBATION DES ARMOIRIES COMMUNALES.

Après avoir obtenu l'agrément de la Direction des Archives Départementales pour le projet de blason dont souhaite se doter la Commune de Laperrière-sur-Saône, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet, joint à la présente délibération.

BLASONNEMENT:

D'azur à trois lézards d'argent deux et un, au chef parti, au premier d'azur semé de fleurs de lys d'or à la bordure componée d'argent et de gueules, au second bandé d'or et d'azur de six pièces à la bordure de gueules.

DRAGAGES D'ENTRETIEN DE LA SAÔNE PAR VOIES NAVIGABLES DE FRANCE.

Conformément aux titres des articles L214-1 à 6 du code de l'environnement, VOIES NAVIGABLES DE FRANCE, demande l'avis du Conseil Municipal pour procéder à l'entretien du chenal navigable de la Saône par dragage pour une période de 10 ans entre Corre (Haute- Saône) et le confluent Rhône-Saône à Lyon (Rhône).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la demande de VOIES NAVIGABLES DE FRANCE.

QUESTIONS DIVERSES.

- Les travaux de réfection de la rue de la Rigole sont terminés.
- Contacter un tailleur de pierre pour intervention au cimetière.
- Installation de panneaux routiers au croisement des rues de la Rigole – des Juifs et du Chausseux.
- Demande de devis pour fauchage le long de la Saône.

**Le Maire,
Jean-Luc SOLLER**